
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 20 AVRIL 2021



S'ÉTONNER, VIBRER, PARTAGER



INTRODUCTION

RAPPEL DU CALENDRIER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2021

15 MARS

Publication au Balo de l'avis préalable à l'Assemblée Générale

24 MARS

Dépôt du document d'enregistrement universel à l'AMF

29 MARS

Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale

31 MARS

Envoi des convocations à l'Assemblée Générale aux actionnaires nominatifs

16 AVRIL

Date limite de prise en compte des votes par correspondance

24 MARS

Communiqué de mise à disposition du document d'enregistrement universel et mise en ligne de ce document

29 MARS

Publication au Jal et au Balo de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale

30 MARS

Envoi des convocations aux commissaires aux comptes et aux représentants du comité social et économique

16 AVRIL

Date limite d'inscription des titres pour voter à l'Assemblée Générale

19 AVRIL

Date limite de prise en compte des votes par voie électronique

INTRODUCTION

DOCUMENTS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

Les éléments requis par la
réglementation sont
disponibles sur le bureau
de l'Assemblée Générale





ORDRE DU JOUR

1. RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
2. LE 1^{ER} TRIMESTRE 2021
3. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
4. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
5. RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ACTIONNAIRES
6. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS
7. VOTE DES RÉOLUTIONS



VIDEO SUR LES ACTIVITÉS DU GROUPE



RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE



A woman with dark hair, wearing a light blue denim jacket, is smiling and looking towards the camera. She is standing outdoors with green foliage in the background. The image is partially obscured by a large, light-colored diagonal shape that serves as a background for the text.

INTRODUCTION



INTRODUCTION

UNE RÉPONSE AGILE À LA CRISE SANITAIRE

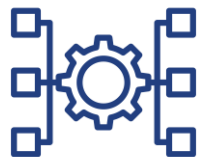


Ralentissement
économique



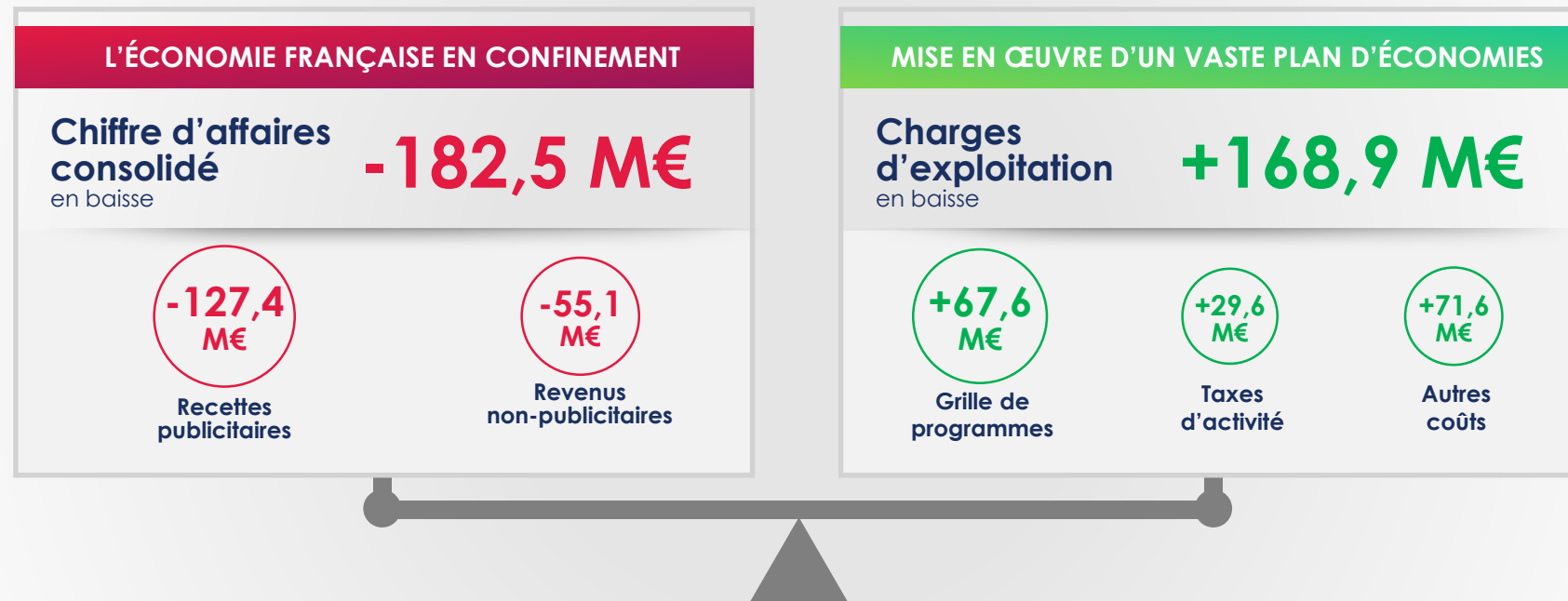
Adaptation de l'offre éditoriale des médias du Groupe

- Renforcement de l'Information
- Création de nouveaux programmes (*Tous en Cuisine,...*)
- Intensification des passerelles antennes TV/Radio/Digital



Lancement d'un vaste plan d'économies

UNE RÉPONSE AGILE À LA CRISE SANITAIRE



GRÂCE À SON AGILITÉ OPÉRATIONNELLE, LE GROUPE PARVIENT À AMORTIR 93% DE LA BAISSSE ORGANIQUE DE SES REVENUS PAR DES ÉCONOMIES DE COÛTS

TROIS OPÉRATIONS STRUCTURANTES



100%



Global Savings Group

42%

Renforcement du Groupe dans le marketing et les technologies digitales

Développement à l'international

M6 1^{er} actionnaire de la nouvelle structure (42%)



100%



50%



50%

Objectif d'accélérer la capacité d'innovation du Groupe dans le streaming

Développement à l'international

Cession de 100% du capital



Pérennité du modèle économique du téléachat grâce au rapprochement avec l'autre acteur majeur du secteur en France

Contrat de diffusion des programmes de téléachat sur les antennes du Groupe

PLUS-VALUES SUR
CESSIONS EN 2020
123,5 M€



EBITA
270,7 M€



**2^{ème} plus haut
historique**

**MARGE
OPÉRATIONNELLE**
21,3%
+1,7 point



**plus haut depuis
20 ans**

RÉSULTAT NET
276,6 M€



**2^{ème} plus haut
historique**

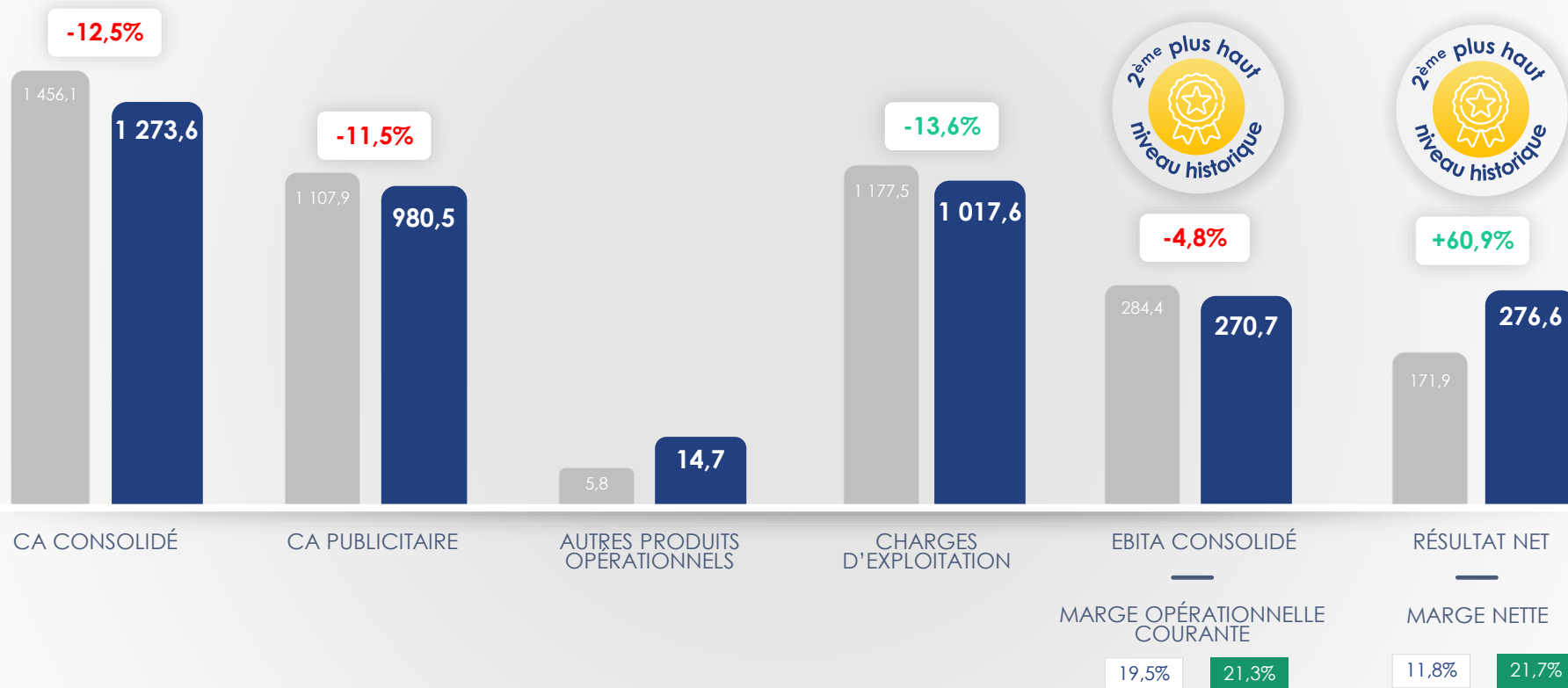


LES CHIFFRES CLÉS 2020

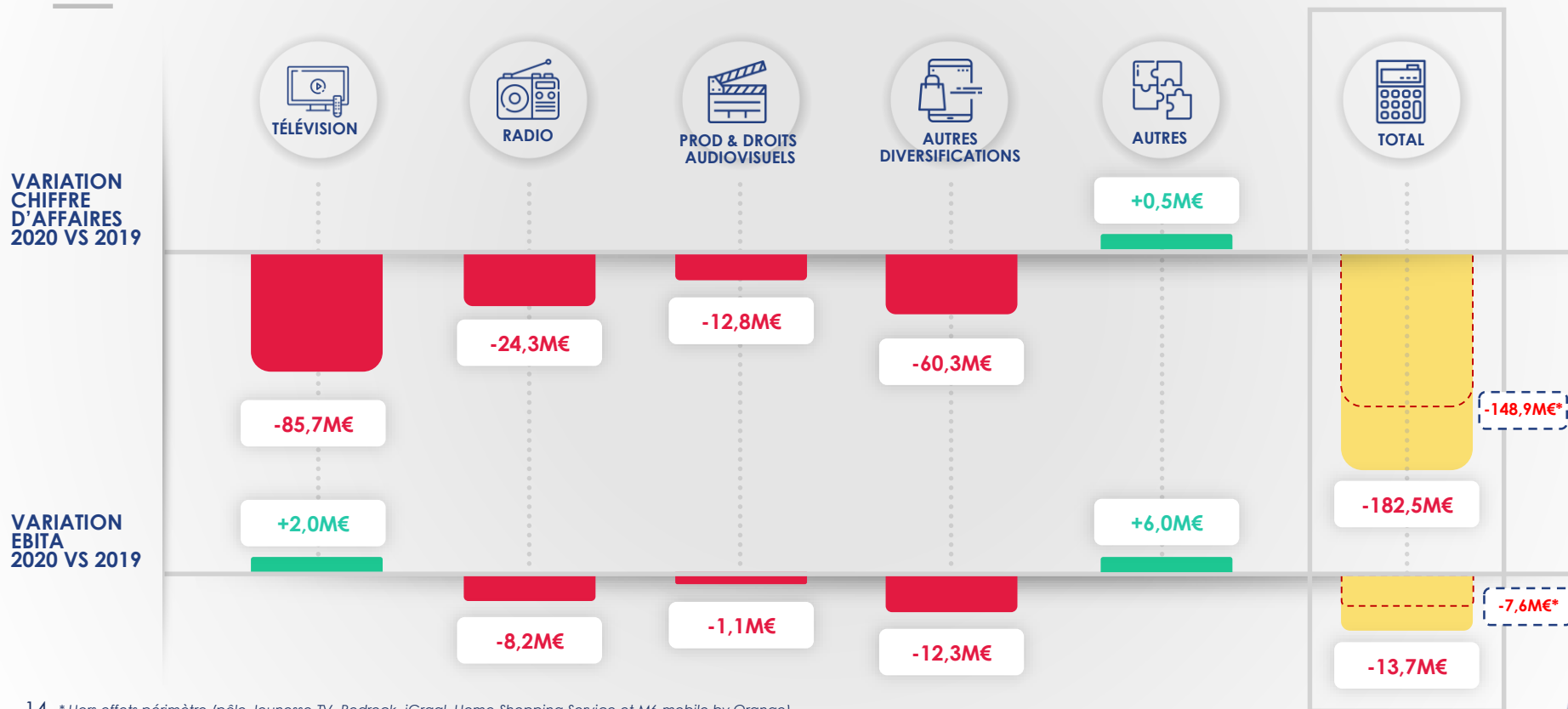
DES RÉSULTATS HISTORIQUES MALGRÉ LE COVID-19

CHIFFRES CLÉS (M€)

■ 2019 ■ 2020

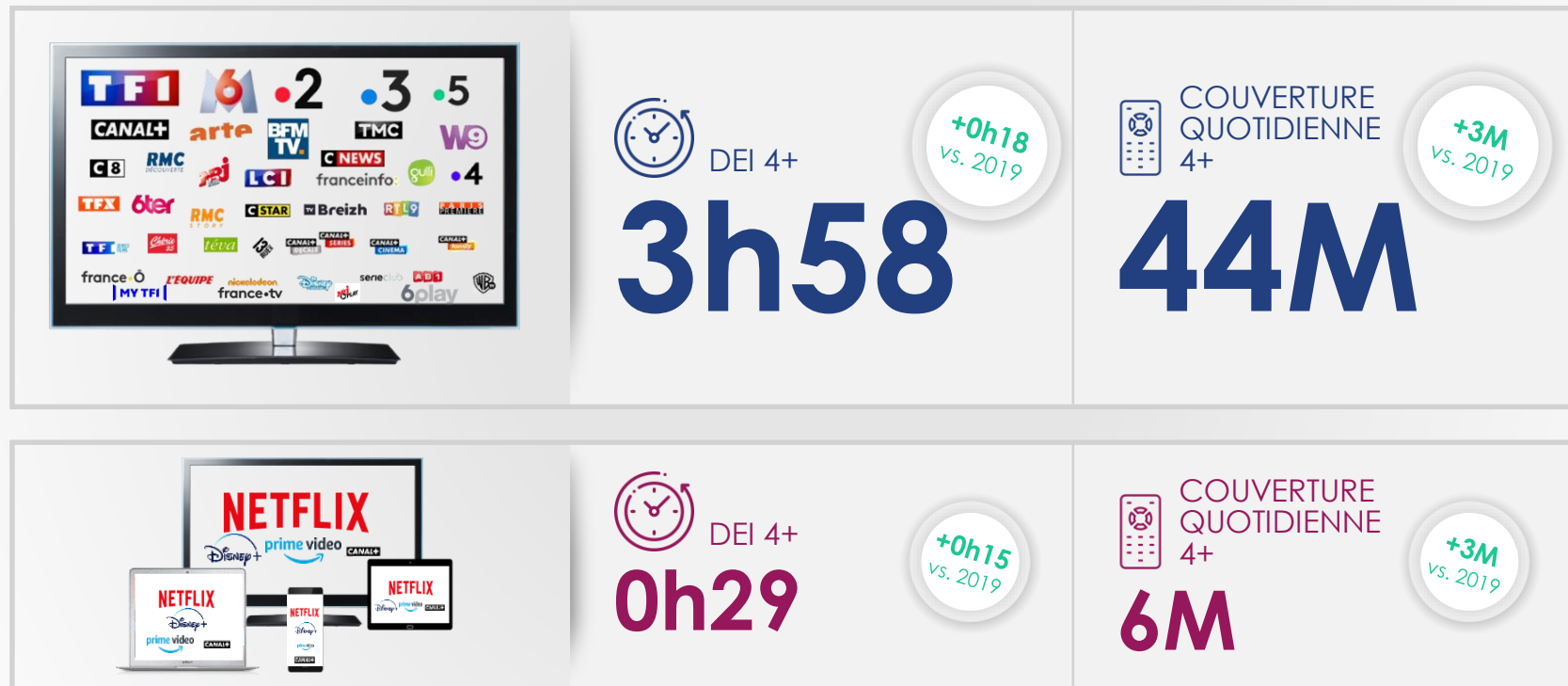


LA BAISSÉ DU CA LIÉE AU CONTEXTE COVID-19 ET AUX SORTIES DU PÉRIMÈTRE CONSOLIDÉ EST COMPENSÉE PAR LA RÉDUCTION DES COÛTS



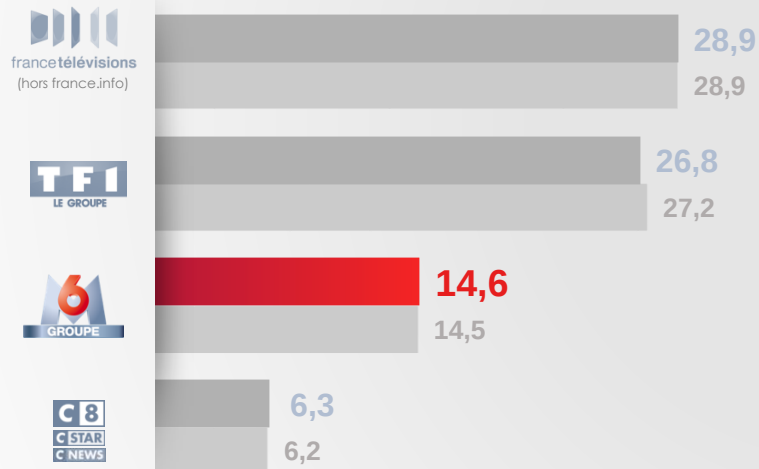


LA CONSOMMATION DE LA TV BONDIT, À SON PLUS HAUT NIVEAU HISTORIQUE, LOIN DEVANT CELLE DES PLATEFORMES DE SVOD

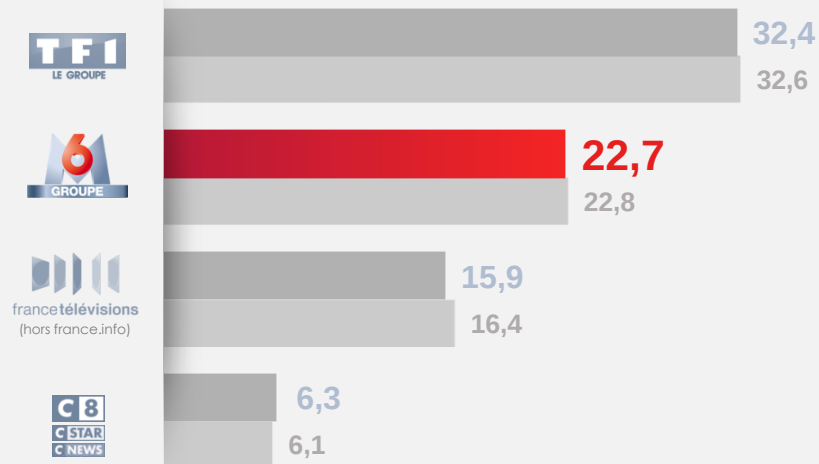


PARTS D'AUDIENCE 4+ ET FRDA-50 DES GROUPES (%)

PARTS D'AUDIENCE 4+ (%)



PARTS D'AUDIENCE FRDA-50 (%)



TÉLÉVISION – AUDIENCES

PROGRESSION DE L'AVANT-SOIRÉE

PART D'AUDIENCE FRDA-50
LUNDI-VENDREDI
17H30 – 21H00



17,4%



18% FRDA-50
1,8 M



16% FRDA-50
2,1 M



22% FRDA-50
3,1 M

Audience en hausse de
+20% en un an

Série préférée
des français –
fiction quotidienne
la plus regardée



TOUS EN
CUISINE
EN DIRECT
AVEC
CYRIL LIGNAC



LE 1945

SCÈNES
de
ménages

PUISSANCE DES MARQUES HISTORIQUES ET SUCCÈS DES NOUVEAUTÉS EN SOIRÉE



L'AMOUR
est dans le pré



**25% FRDA-50 et 4,1 M°
pour sa 15^{ème} saison**



**Meilleure saison
FRDA-50 depuis 8 ans**



**Meilleure saison
FRDA-50 historique**



**28% FRDA-50 et 3,5 M°
pour sa 9^{ème} saison**



**18% frda-50
Et 25% 25-34 ans**



32% FRDA-50 et 4,5 M



33% FRDA-50 et 4,5 M



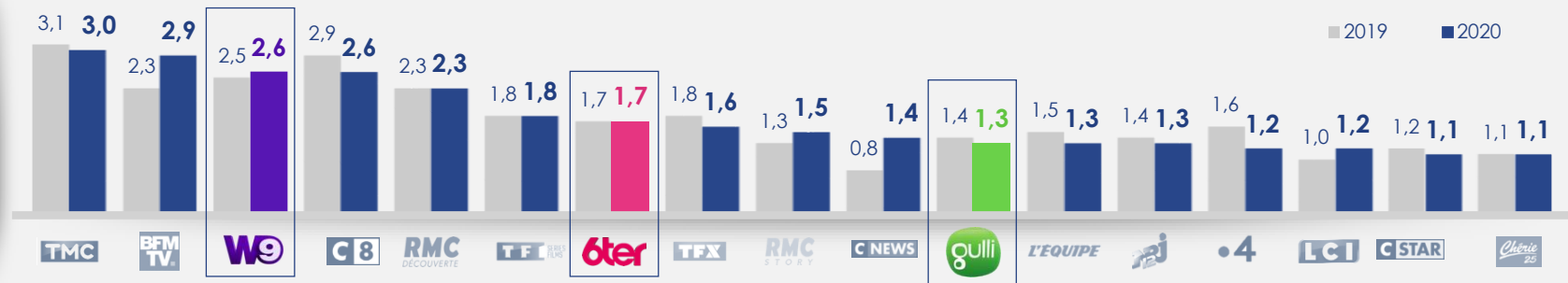
33% FRDA-50 et 4,4 M

TÉLÉVISION
AUDIENCES TNT

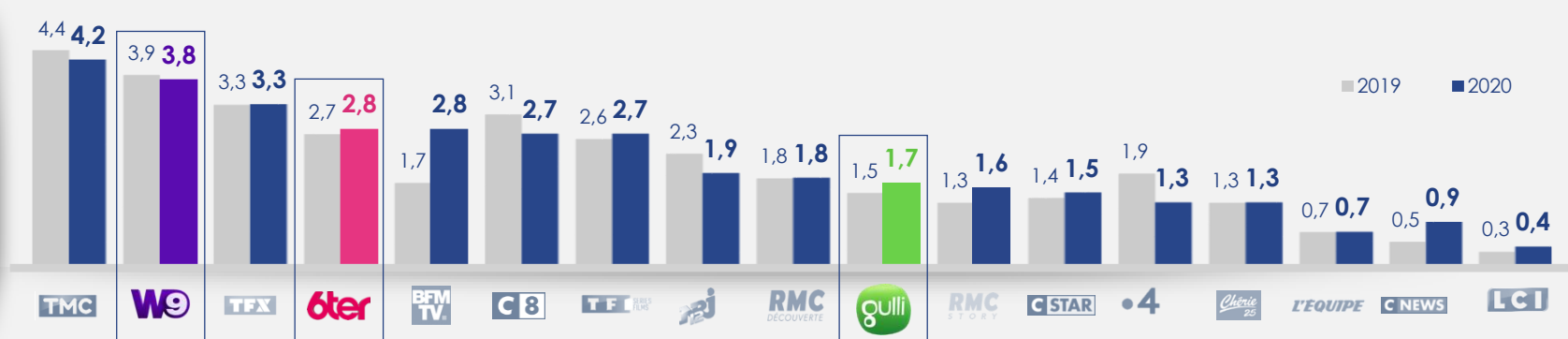


W9 PROGRESSE EN UN AN AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DU PUBLIC, 6TER ET GULLI AUPRÈS DE LA CIBLE COMMERCIALE

PART D'AUDIENCE 4+ (%)



PART D'AUDIENCE FRDA-50 (%)



ANNÉE RECORD POUR LES CHAÎNES TNT DU GROUPE



MEILLEURE ANNÉE 4+ DEPUIS 7 ANS
2,6%

98/100 meilleures audiences
sur les écrans internet*



**Meilleure saison
historique pour le cross**
auprès des FRDA-50
8,9%



**Meilleure saison
historique**
auprès des FRDA-50
7,4%

Record pour la télé-réalité
sur la chaîne qui a atteint jusqu'à **1,5M°**

Offre de magazine la
plus puissante
de la TNT



Jusqu'à
1,0M°



Jusqu'à
0,9M°



MEILLEURE ANNÉE HISTORIQUE
4+ / FRDA-50
1,7% / 2,9%

**Leader
TNT HD
SAISON 3**



+50 films
ont dépassé les
0,5M°



Record historique
Jusqu'à **0,5M°**



**MEILLEURE ANNÉE FRDA
AVEC ENFANT DEPUIS 8 ANS**
2,6%



**Chaîne préférée
des familles****



L'animation
au top en journée jusqu'à
0,5M°



**Succès des
Films familiaux**
1,0M°

TÉLÉVISION AUDIENCES CHAÎNES PAYANTES



PARIS
PREMIERE

téva

2020 : PARIS PREMIÈRE ET TÉVA, DANS LE TOP 3 DES CHÂÎNES PAYANTES LES PLUS PUISSANTES

P A R I S
P R E M I È R E

MEILLEURE ANNÉE HISTORIQUE 4+ / CSP+

**N°1 : chaîne payante la plus regardée avec
15 millions de téléspectateurs chaque mois**

Parts d'audience nationales en 2020 (été inclus)

4+

0,58%

CSP+

0,62%

+3 M
en un an

téva

**TÉVA RENCONTRE ENCORE UN NET SUCCES
AUPRÈS DES FEMMES**

**Au plus haut depuis 3 ans avec
9 millions de téléspectateurs chaque mois**

Parts d'audience nationales en 2020 (été inclus)

4+

0,23%

FRDA-50

0,44%

+40%
en un an



TÉLÉVISION AUDIENCES 6PLAY

6play

TÉLÉVISION –
AUDIENCES 6PLAY

SUCCÈS DES AUDIENCES SUR 6PLAY, VÉRITABLE PLATFORME AVOD



16,3M
d'utilisateurs
actifs mensuels

+46%
en un an



1,3 Md
de vidéos vues
en 2020

+10%
en un an



Attractivité
de l'offre
de ciblage
publicitaire de
6play



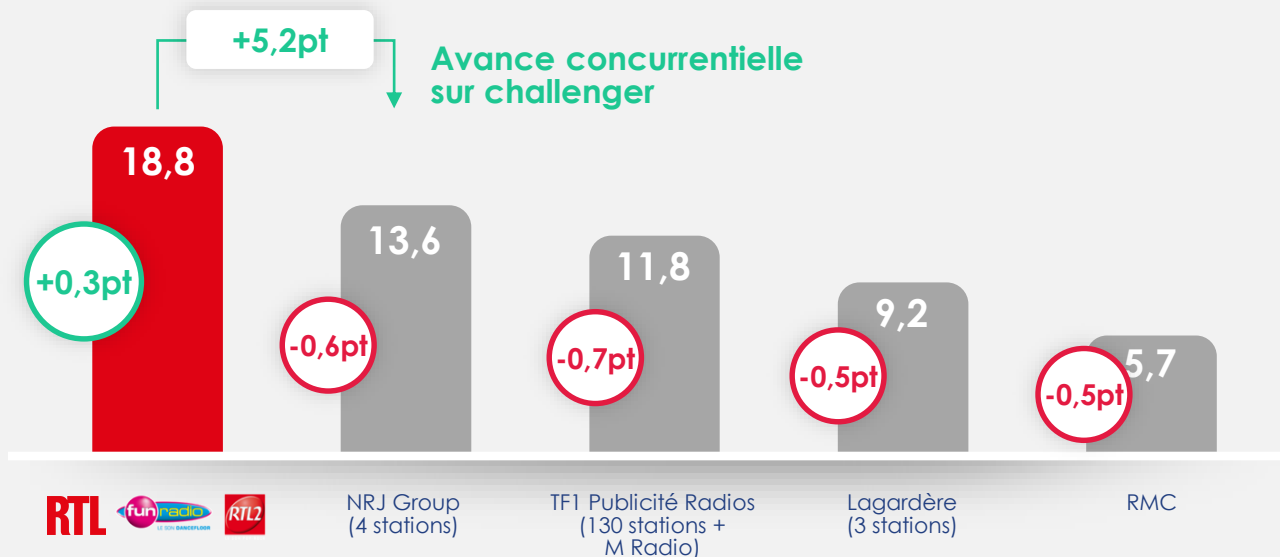
RADIO AUDIENCES



PÔLE RADIO : 1^{ER} GROUPE RADIO PRIVÉ

SEUL GROUPE PRIVÉ EN PROGRESSION SUR UN AN

Part d'audience
par groupe privé
(%)



PERTINENCE DU POSITIONNEMENT DES STATIONS DU PÔLE RADIO

RTL



**13,0% de part
d'audience**
sur les 13 ans et +

1^{ère}
radio privée de France
*RTL réalise plus de 2 fois
l'audience de son challenger*



**2,9% de part
d'audience**
sur les 13 ans et +

2^{ème}
radio musicale sur les 25-49 ans



**2,9% de part
d'audience**
sur les 13 ans et +

2^{ème}
radio musicale sur les CSP+



ACCÉLÉRATION DES SYNERGIES TV/RADIO

INTENSIFICATION DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ CROISÉE

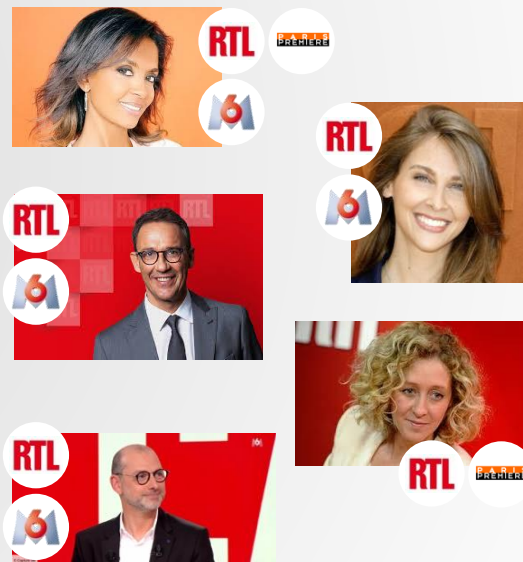


MULTIPLICATION PAR 5
DES **CONTACTS PUBLICITAIRES**
GÉNÉRÉS PAR LES CAMPAGNES
RTL, RTL2 ET FUN RADIO SUR LES
ANTENNES TV EN CLAIR DU
GROUPE

DIFFUSION D'ÉMISSIONS CONJOINTES



DÉVELOPPEMENT DES PASSERELLES RADIO/TV POUR LES ANIMATEURS



MARCHÉ PUBLICITAIRE



2. MARCHÉ PUBLICITAIRE

LE CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE DU GROUPE M6 IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE NET DU GROUPE M6 (M€)

1 107,9

-11,5%

980,5

2019

2020

TV



930,4

-12,7%
Hors pôle
Jeunesse

-10,8%

829,5

2019

2020

AUTRES
ACTIVITÉS



177,5

-14,9%

151,0

2019

2020

MARCHÉ PUBLICITAIRE

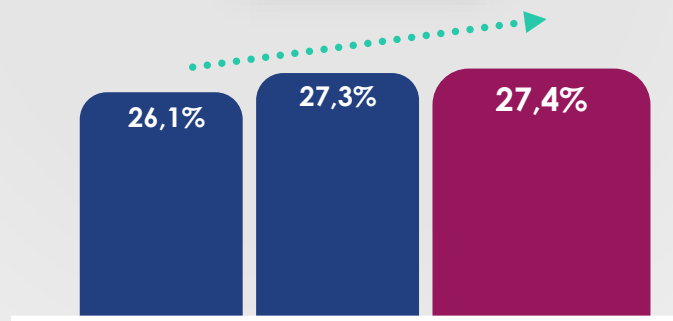
LA RÉGIE PUBLICITAIRE DU GROUPE M6 RENFORCE SA POSITION SUR LE MARCHÉ TV

ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ PUBLICITAIRE TV NETTE DES CHÂÎNES ET SERVICES ASSOCIÉS DU GROUPE M6 DEPUIS 2018 EN %

■ 2018/2019
■ 2020

INTÉGRATION 
PERFORMANCE
DES ACTIVITÉS HISTORIQUES

^
+1,3pts



Source : IREP

—
TV & RADIO
CHIFFRES CLÉS
—



100+% DE LA BAISSE DES REVENUS COMPENSÉS PAR DES ÉCONOMIES DE COÛTS



Baisse du CA
Publicitaire



Plan d'économies sur
la grille et les frais de
structure

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)

1 013,6

-8,5%

927,9

EBITA (M€)

■ 2019

■ 2020

223,6

+0,9%

225,6

66% DE LA BAISSSE DES REVENUS COMPENSÉS PAR DES ÉCONOMIES DE COÛTS

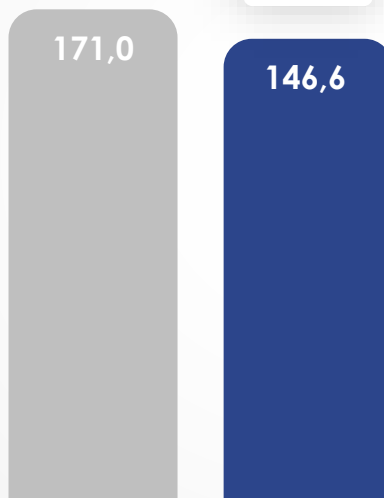


Baisse du CA
Publicitaire

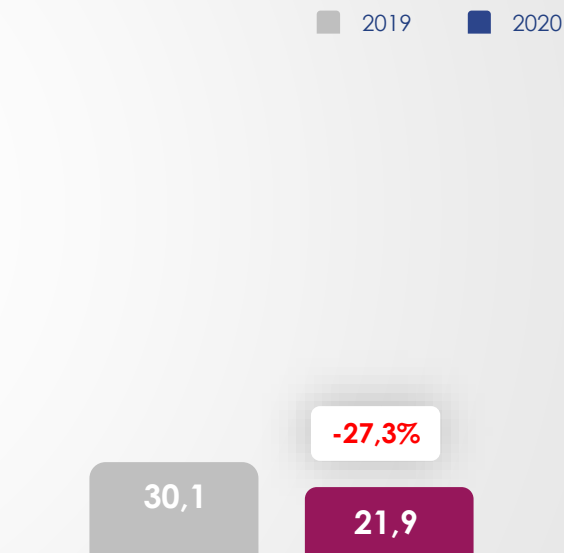


Plan d'économies sur
la grille et les frais de
structure

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



EBITA (M€)



—
PRODUCTION
& DROITS
AUDIOVISUELS
—

LAMBERT
WILSON

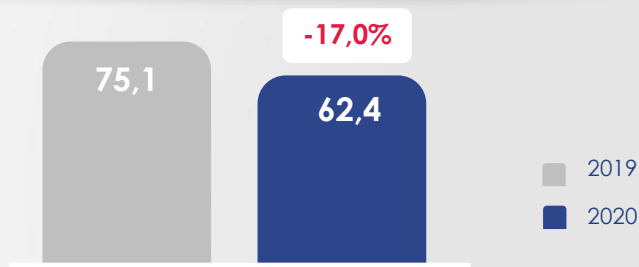
DE
GAULLE

ISABELLE
CARRE

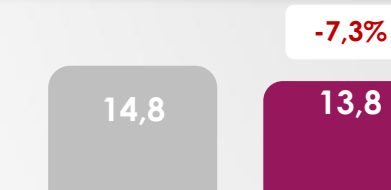


PRÉSERVATION DE LA RENTABILITÉ MALGRÉ LA FERMETURE DES CINÉMAS

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



EBITA (M€)



CINÉMA

FERMETURE DES
SALLES PENDANT PLUS
DE 5 MOIS



4,9M
D'ENTRÉES EN FRANCE

-4,1M
vs 2019

1,1 M
ENTRÉES



0,9 M
ENTRÉES



0,6 M
ENTRÉES



DROITS AUDIOVISUELS

**SURCONSOMMATION DU CATALOGUE DE FILMS PAR
LES CHÂÎNES DE TV ET LES PLATEFORMES VOD PENDANT
LA CRISE SANITAIRE**

Chercher : tarte aux fraises, gâteau au chocolat, gratin dauphinois...

AUTRES DIVERSIFICATIONS

Gâteaux tout chocolat

Voici des recettes de gâteaux ultra réconfortants qui vont droit au cœur... Et occuper vos longues soirées d'hiver.



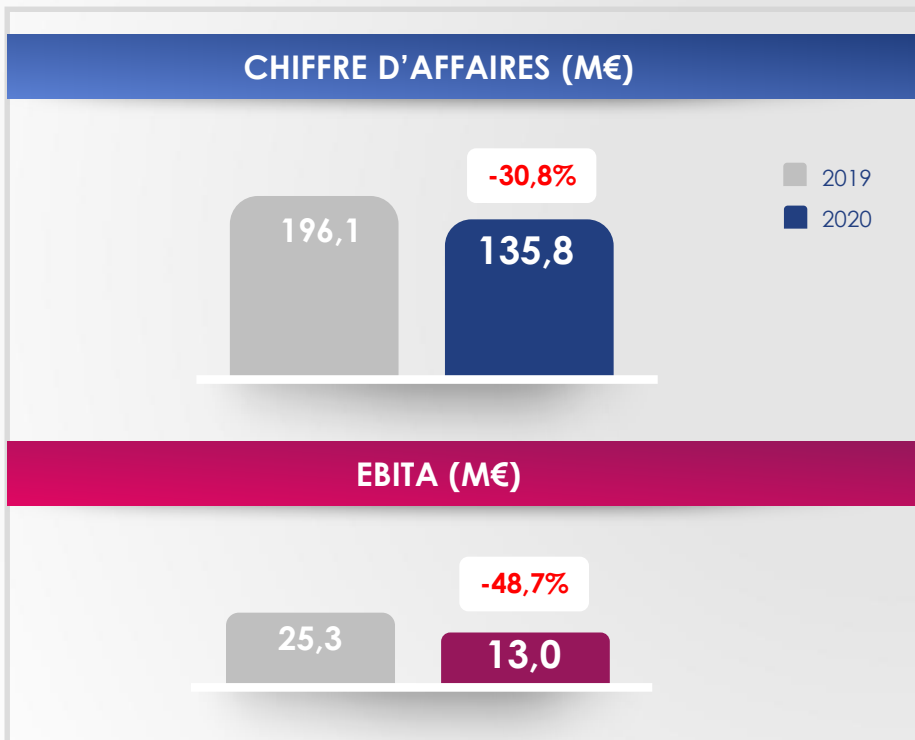
Inspirations recettes, b...

Toujours plus d'inspiration en cuisine grâce à nos recettes faciles



AUTRES DIVERSIFICATIONS

POURSUITE DE LA ROTATION DU PORTEFEUILLE DE DIVERSIFICATIONS CONSOLIDÉES...



ACTIVITÉS DÉCONSOLIDÉES



CESSION LE
1^{ER} OCTOBRE
2020



APPORT EN
MARS 2020



FIN DU
CONTRAT LE
30 JUIN 2019

ACTIVITÉS POURSUIVIES



CA EN BAISSÉ

**Impact des restrictions
sanitaires :**

Fermeture des salles
de spectacles
(M6 Interactions)
Fermeture des points
de vente de Best of TV
pendant les périodes
de confinement

EBITA EN HAUSSE
Bonne tenue des coûts

... AU PROFIT DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS NON CONSOLIDÉS, RÉSERVOIR DE VALEUR POUR LE GROUPE M6

INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIFS À FORT POTENTIEL ET PRÉSENTS SUR DES MARCHÉS DIVERSIFIÉS

STREAMING VIDÉO



Détenu à 50%

Valeur comptable
de la participation
14 M€

Quote-part de résultat 2020 :
-3,8 M€

Technologie clé

Principaux clients: 6play, Salto,
RTL Nederland, RTL Belgium...

MARKETING DIGITAL



Global Savings Group

Détenu à 42%

Valeur comptable
de la participation
95 M€

Quote-part de résultat 2020 :
1,5M€

Marché en forte croissance

Présence sur plus de 20 marchés
2 millions de transactions générées
chaque mois

HORS MEDIA ADOSSÉS AU CORE BUSINESS



Détenu à 49%

Valeur comptable
de la participation
7 M€

Quote-part de résultat 2020 :
2,9 M€

Marché dynamique de la
franchise

Plus de 500 agences déjà
ouvertes

AUTRES

SALTO



Valeur comptable
des participations
6 M€

Quote-part de résultat 2020 :
-9,6 M€



**RAPPORT SUR LA GESTION
DU GROUPE**

**UNE ENTREPRISE
RESPONSABLE
ET SOLIDAIRE**



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2019
68%

2020
66%

de femmes dans la présentation
des programmes d'information
des chaînes en clair



2019
9,6M

2020
11,2M

d'abonnés sur
les réseaux sociaux

Budget annuel de la **Fondation M6**



2019
500k€

2020
500k€

Mise en demeure



2019
0

2020
1

Taux d'accessibilité des programmes
de M6 aux personnes sourdes ou
malentendantes

2019
100%

2020
100%



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

RESPONSABILITÉ SOCIALE



2019

39%

2020

42%

des collaborateurs
ont bénéficié d'une
formation sur la période



2019

28

2020

31

Travailleurs en
situation de **handicap**

2019

10,7%

2020

7,9%

Taux de
turnover



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



Consommation
d'énergie électrique

2019

13 886MWH

2020

12 233MWH

2019

601

2020

346



sujets des **Journaux télévisés**
consacrés à la thématique
environnementale



COMPTES



ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ ÉCONOMIQUE SIMPLIFIÉ

Groupe M6	31 décembre 2019 retraité ¹	31 décembre 2020	Variation 2020 / 2019 (M€)
Chiffre d'affaires	1 456,1	1 273,6	(182,5)
Autres produits opérationnels	5,8	14,7	8,9
Total des produits opérationnels	1 461,9	1 288,2	(173,6)
Consommations et autres charges opérationnelles	(715,8)	(631)	84,8
Charges de personnel (yc participation)	(280,4)	(246,1)	34,3
Impôts, taxes, versements assimilés	(68,7)	(44,8)	24,0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	(112,6)	(95,6)	16,9
Résultat Opérationnel Courant [EBITA]	284,4	270,7	(13,7)
Plus-value sur cessions de filiales	1,0	123,5	122,5
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises	(10,5)	(13,2)	(2,7)
Résultat Opérationnel [EBIT]	274,9	381,0	106,1
Résultat financier	(4,6)	(4,9)	(0,3)
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	4,5	(11,1)	(15,5)
Résultat courant avant impôt	274,7	365,0	90,3
Impôt sur le résultat	(101,5)	(88,5)	13
Résultat net des activités poursuivies	173,3	276,6	103,3
Profit ou perte après impôt des activités cédées	(1,4)	0	1,4
Résultat net de la période	171,9	276,6	104,6
Attribuable au Groupe	171,9	276,7	104,8
Attribuable aux Intérêts non-contrôlants	-	(0,1)	(0,1)

COMPTES

BILAN SIMPLIFIÉ

Groupe M6	31 décembre 2019 Retraité ⁽¹⁾	31 décembre 2020	Variation 2020 / 2019 (M€)
Goodwill	299,8	282,2	(17,6)
Actif non courant	471,5	535,7	64,2
Actif courant	859,7	846,6	(13,1)
Trésorerie	45,9	197,0	151,1
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	49,2	-	(49,2)
TOTAL ACTIF	1 726,0	1 861,5	135,5
Capitaux propres part du groupe	772,2	1 060,3	288,2
Intérêts non-contrôlants	-	7,7	7,7
Passif non courant	254,3	210,2	(44,1)
Passif courant	669,7	583,2	(86,5)
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	29,8	-	(29,8)
TOTAL PASSIF	1 726,0	1 861,5	135,5

(1) Conformément à IAS 1 – Présentation des états financiers, les états financiers publiés au 31 décembre 2019 ont été retraités pour tenir compte de l'affectation définitive du goodwill constaté lors de l'acquisition du pôle Jeunesse TV. Cette allocation a un impact de -1,1 M€ sur l'EBIT (amortissement sur 4 mois) et de -0,8 M€ sur le résultat net.

(2) Conformément à IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs et passifs de la société iGraal sont présentés dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019 comme des « actifs ou passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente »

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Groupe M6	31 décembre 2019	31 décembre 2020	Variation 2020 / 2019 (M€)
Capacité d'autofinancement d'exploitation	399,2	354	(45,1)
Variation de BFR d'exploitation	(28,4)	(8,2)	20,2
Impôt	(94,0)	(99,2)	(5,2)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	276,7	246,6	(30,1)
Flux de trésorerie des activités d'investissements	(323,4)	(40,1)	283,3
Eléments récurrents	(100,5)	(73,5)	27,1
Eléments non récurrents	(222,9)	33,4	256,2
Flux de trésorerie des activités de financement	(39,6)	(54,9)	(15,3)
Distribution de dividendes	(125,8)	-	125,8
Opérations en capital	(5,3)	(3,9)	1,4
Financement des croissances externes	100,0	(25)	(125,0)
Apports en comptes courants des coentreprises	-	(19,6)	(19,6)
Remboursement des dettes locatives	(8,0)	(6,6)	1,4
Autres	(0,5)	0,3	0,8
Flux de trésorerie des activités cédées	-	-	-
Effet des écarts de conversion de trésorerie	0,1	(0,5)	(0,6)
Variation globale de trésorerie	(86,1)	151,1	
Trésorerie des actifs détenus en vue de la vente	(0,8)	-	0,8
Trésorerie à l'ouverture	132,8	45,9	(86,9)
Trésorerie à la clôture	45,9	197,0	151,1
Trésorerie nette de clôture	(98,7)	87,2	185,9



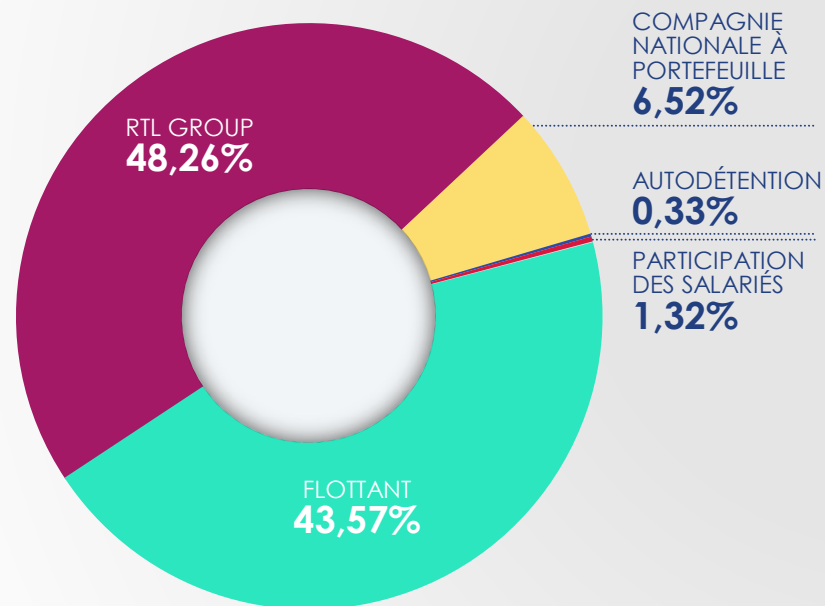
**RAPPORT SUR LA GESTION
DU GROUPE**

**STRUCTURE
DU CAPITAL
ET ANNÉE
BOURSIÈRE**

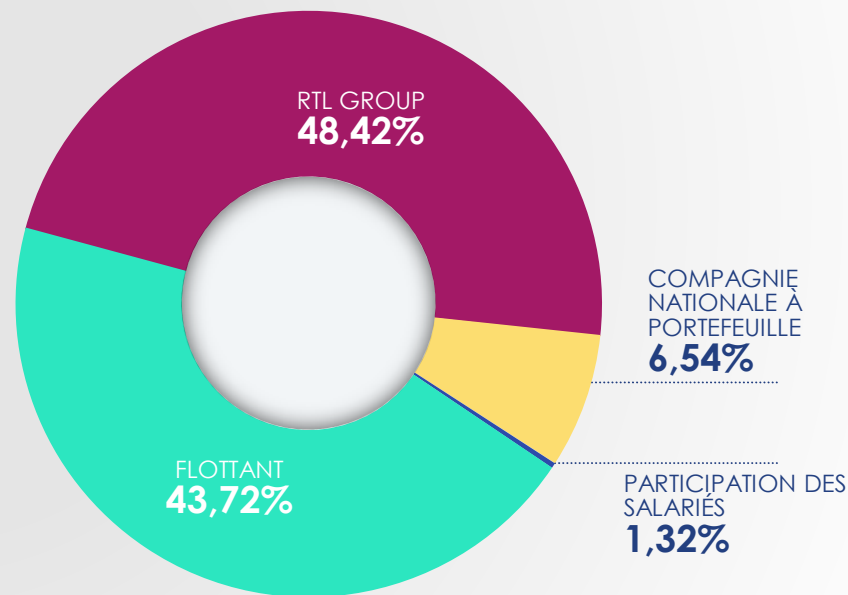


RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2020

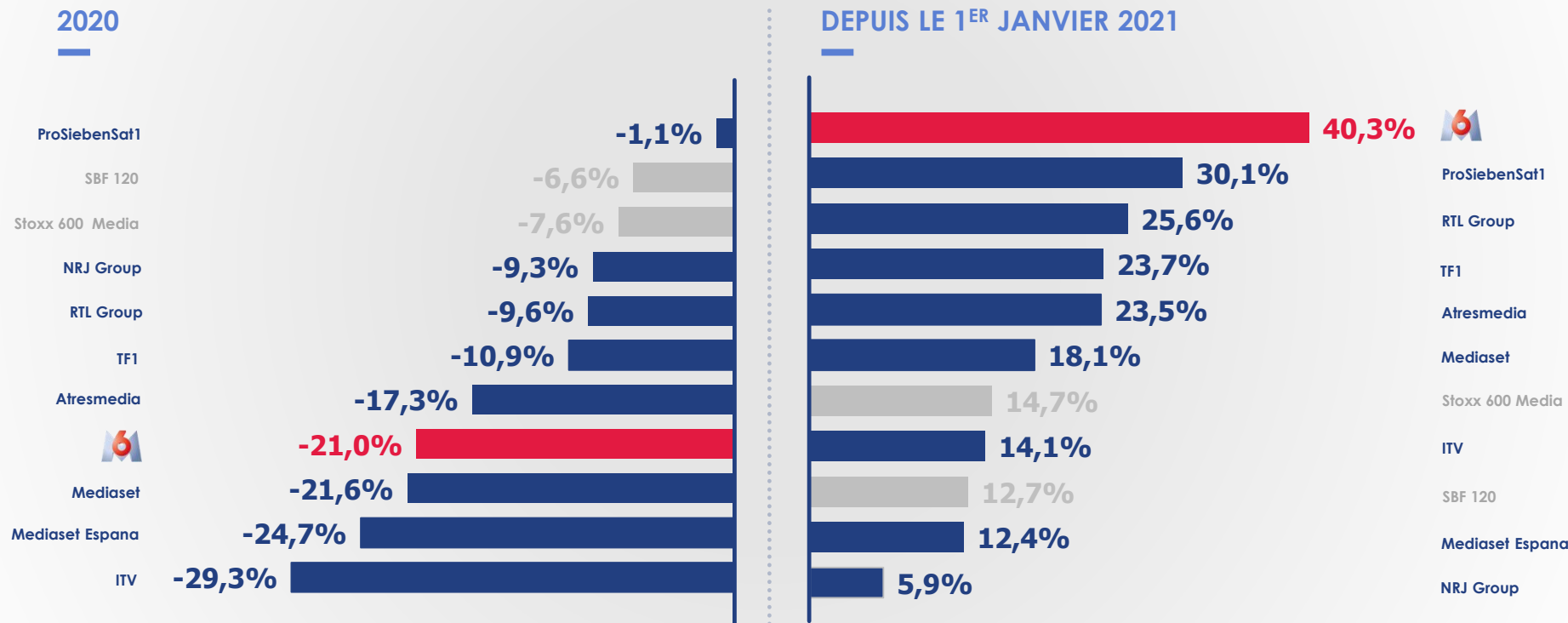
RÉPARTITION DU CAPITAL



RÉPARTITION DES DROITS DE VOTE



EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE M6 ET DE SES PAIRS EUROPÉENS





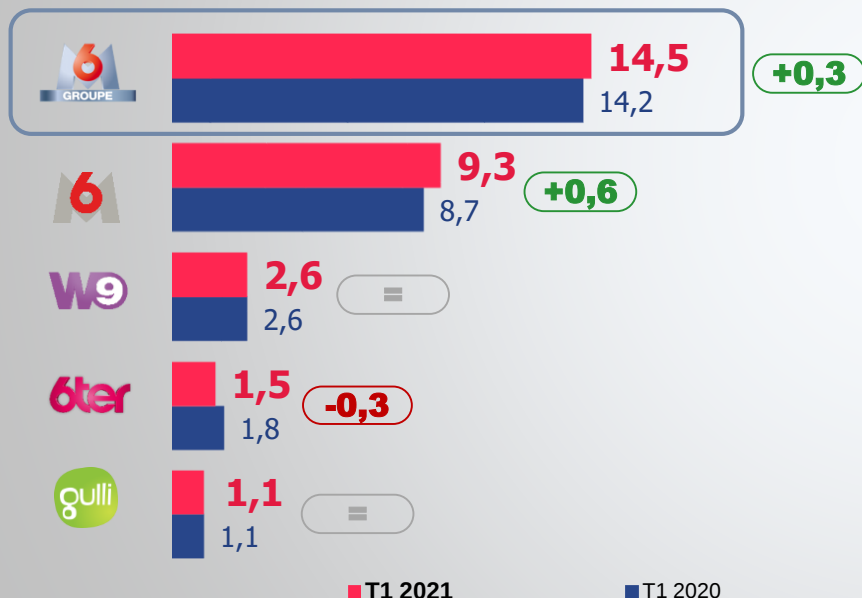
LE 1^{ER} TRIMESTRE 2021



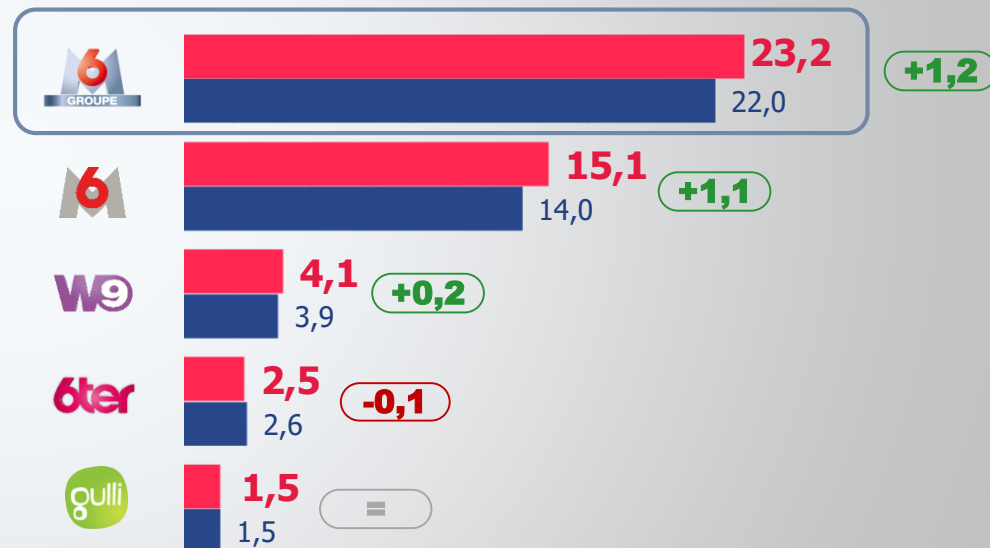
GROUPE

NETTE PROGRESSION DU GROUPE M6 AU T1 2021, PORTÉE PAR LA CHAÎNE M6

PARTS D'AUDIENCE 4+ (%)



PARTS D'AUDIENCE FRDA-50 (%)



1^{ER} TRIMESTRE 2021 : AUDIENCES TV

SUCCÈS RENOUVELÉ DES GRANDES MARQUES DE M6

en avant-soirée



2,3M° / 16% FRDA-50

LE 1945

3,5M° / 23% FRDA-50



4,4M° / 20% FRDA-50*

en soirée



4,1M° / 33% FRDA-50



2,9M° / 24% FRDA-50

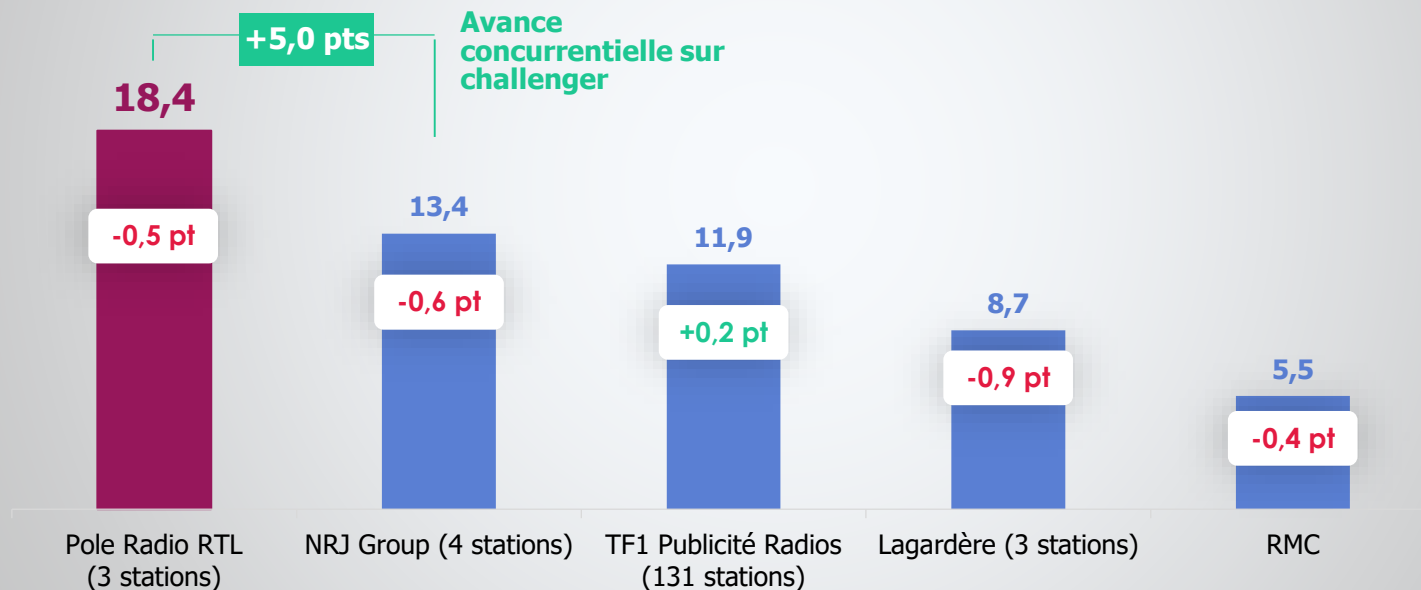


3,2M° / 28% FRDA-50

1^{ER} TRIMESTRE 2021 : AUDIENCES RADIO

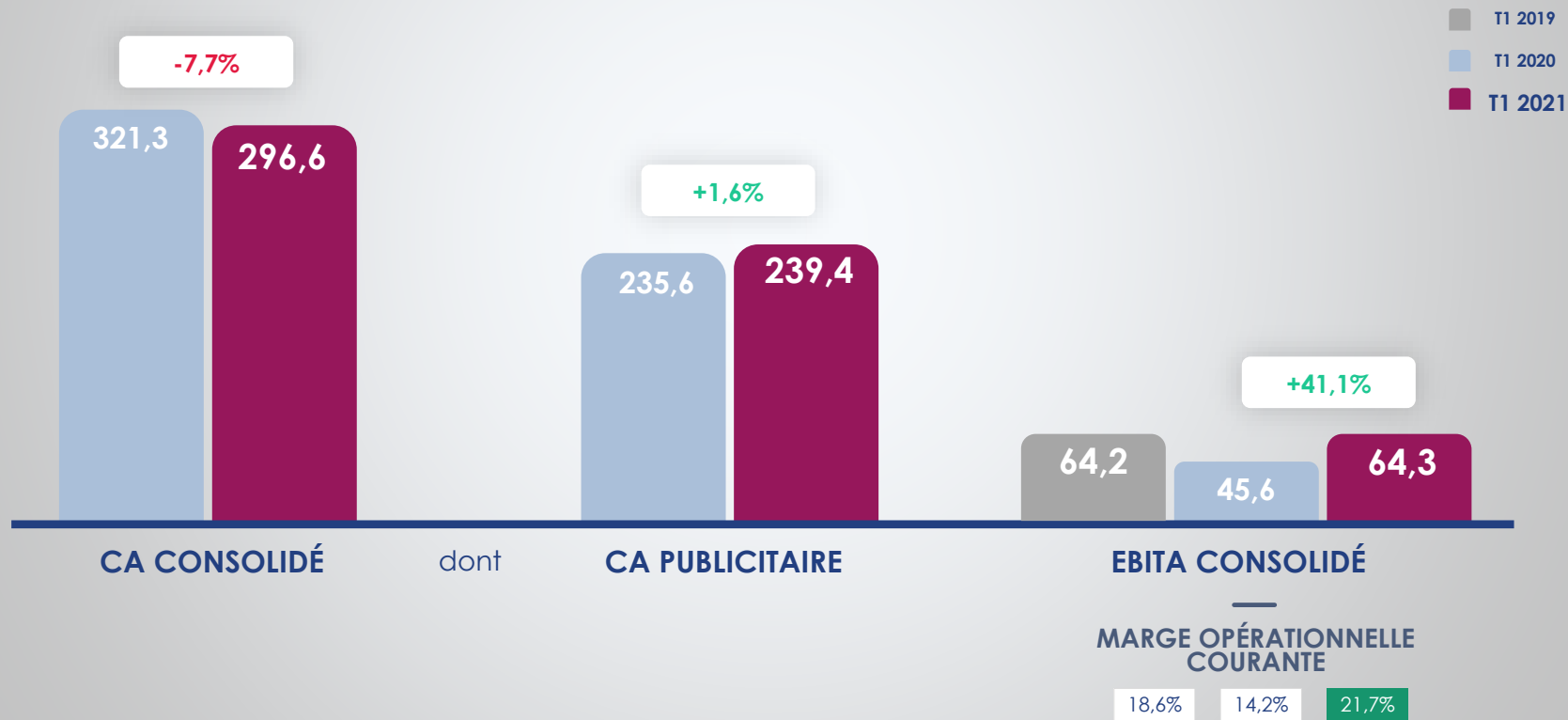
GROUPE M6, 1^{ER} GROUPE RADIO PRIVÉ

PART D'AUDIENCE PAR GROUPE PRIVÉ (%)



STABILITÉ DU CA CONSOLIDÉ HORS EFFETS PÉRIMÈTRE POURSUITE DES ÉCONOMIES DE COÛTS HAUT NIVEAU DE MARGE OPÉRATIONNELLE : 21,7%

CHIFFRES CLÉS (M€)



PERSPECTIVES



CHALLENGES 2021 : SE RENFORCER SUR SON CŒUR DE MÉTIER DANS UN CONTEXTE ENCORE MARQUÉ PAR LA CRISE SANITAIRE



Saisir la reprise
publicitaire



Poursuivre le
développement
de Salto



Poursuivre
l'intégration
Radio/TV



Exécuter
le plan de
synergies avec le
pôle TV Jeunesse



Développer la
publicité ciblée



Obtenir le
rééquilibrage des
conditions de
concurrence entre
les acteurs
internationaux et
français



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



GROUPE

3. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LISTE DES RAPPORTS PRÉSENTÉS



- Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport spécial sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code du commerce
- Rapport sur la réduction de capital prévue par la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 20 avril 2021
- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



TRAVAUX DU CONSEIL



PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020

- L'examen des comptes 2019 ;
- Les principaux éléments de la politique de M6 en matière de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises ;
- L'examen annuel des conventions réglementées ;
- L'examen de l'indépendance des membres du Conseil ;
- Les mesures prises pour faire face aux effets de la crise sanitaire sur l'activité du Groupe ;
- Le report de l'Assemblée Générale annuelle et l'annulation du dividende ;
- La nomination d'un nouveau membre au Comité d'Audit ;
- La nomination de Régis Ravanais au Directoire ;
- Le rapprochement entre iGaal et Global Savings Group ;
- L'ouverture du capital de Bedrock à RTL Group ;
- La cession de Home Shopping Service ;
- Les principaux projets d'investissement, notamment dans les programmes ;
- Le lancement de Salto ;
- Le budget de l'exercice 2021 ;
- L'évaluation annuelle des travaux du Conseil ;

TRAVAUX DU CONSEIL



ÉVALUATION ANNUELLE DES TRAVAUX DU CONSEIL

- Les suites données aux précédentes procédures d'évaluation sont satisfaisantes ;
- La composition du Conseil est adaptée, que ce soit en termes d'âge, d'ancienneté, de mixité, de nationalité, d'expérience... Il faut néanmoins réfléchir au renforcement de ses compétences "digitales" et "créatives/entrepreneuriales" ;
- Les réunions sont organisées de manière efficace. Certains membres souhaiteraient néanmoins augmenter leur fréquence et leur durée, afin d'approfondir certains sujets ;
- Le Conseil dispose d'une très bonne compréhension des activités et des enjeux du Groupe, grâce notamment à la qualité des informations qui lui sont délivrées. Les membres soulignent la qualité des débats au cours des réunions. Certains proposent comme axe d'amélioration de consacrer plus de temps à l'étude de la stratégie des concurrents nationaux et internationaux ;
- Il juge que le scope des sujets traités couvre l'ensemble des enjeux du Groupe ;
- Il estime que les décisions qu'il prend sont bien préparées et motivées ;
- Par ailleurs, le Conseil s'est félicité de l'organisation depuis trois ans du séminaire stratégique organisé en juillet, et qui permet notamment aux membres du Conseil de rencontrer les principaux managers du Groupe.

COMITÉ D'AUDIT

COMPOSITION



**NICOLAS
HOUZE**
PRÉSIDENT
MEMBRE INDÉPENDANT



**BJÖRN
BAUER**



**MOUNA
SEPEHRI**
MEMBRE INDÉPENDANT

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020

- L'examen des comptes annuels et consolidés ;
- L'examen des comptes consolidés semestriels au 30 juin et situation financière trimestrielle au 31 mars et au 30 septembre ;
- La revue des engagements hors-bilan ;
- Le budget 2021 ;
- La relecture des parties financières du document d'enregistrement universel ;
- La relecture du rapport Développement durable du Groupe ;
- Le suivi de la situation de trésorerie et les besoins de financement du Groupe ;
- Le suivi des missions de contrôle interne de l'exercice ;
- La revue de la cartographie des risques, y compris ceux de nature sociale et environnementale ;
- La revue de la procédure relative à l'évaluation des conventions courantes conclues à des conditions normales ;
- La revue des assurances du Groupe ;
- Les missions et honoraires des Commissaires aux comptes en 2020 et le plan d'audit 2020-2021 ;
- Le renouvellement / la nomination des Commissaires aux comptes ;
- Le suivi de la communication financière.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

COMPOSITION



**MARIE
CHEVAL**
PRÉSIDENTE
MEMBRE INDÉPENDANT



**ELMAR
HEGGEN**



**NICOLAS
HOUZE**
MEMBRE INDÉPENDANT



**SOPHIE
DE BOURGUES**
MEMBRE REPRESENTANT
LES SALAIRES

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020

- Le calcul de la partie variable des rémunérations des membres du Directoire au titre de 2019 ;
- La définition des objectifs pour le calcul des rémunérations variables des membres du Directoire pour l'année 2020 ;
- L'atteinte des conditions de performance requise pour les attributions d'actions de performance de 2018, livrables le 26 juillet 2020, et de 2019, livrables le 31 juillet 2021 ;
- L'atteinte des conditions de performance pour les plans LTIP qui requièrent l'atteinte d'un objectif de création de valeur sur plusieurs exercices ;
- La proposition du Directoire de renoncer à toute attribution d'actions de performance au titre de 2020 ;
- La fixation d'un mécanisme d'ajustement de performance pour aligner le recul des parts variables des cadres du Groupe sur le recul de l'EBITA publié du Groupe ;
- La validation du barème de répartition du montant fixe de rémunération alloué aux membres du Conseil de Surveillance ;
- La nomination de Régis Ravanais au Directoire ;
- Les plans de succession du Directoire / Comité exécutif / Comité de direction.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

PLUS DE LA MOITIÉ (5 SUR 9)
DES MEMBRES DU CONSEIL
SONT DES FEMMES



MARIE CHEVAL
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES
RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS
MEMBRE INDÉPENDANT



ELMAR HEGGEN
PRÉSIDENT DU CONSEIL
MEMBRE DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS
ET DES NOMINATIONS



NICOLAS HOUZE
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT
MEMBRE DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS
ET DES NOMINATIONS
MEMBRE INDÉPENDANT



SOPHIE DE BOURGUES
MEMBRE DU COMITÉ DES
RÉMUNÉRATIONS ET DES
NOMINATIONS
MEMBRE REPRESENTANT LES SALAIRES



SISKA GHESQUIERE



PHILIPPE DELUSINNE



MOUNA SEPEHRI
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT
MEMBRE INDÉPENDANT



BJÖRN BAUER
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT



JENNIFER MULLIN

4. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE 2020



N. de Tavernost



T. Valentin



R. Ravanos



J. Lefébure



D. Larramendy

Part fixe	1 000 007 € =	495 001 € =	550 004 €		410 007 € =	360 009 € =
Part variable contrat de travail	0	305 000 € ↘	463 265 €		157 327 € ↘	241 948 € ↘
Part variable mandataire	790 524 € ↘	105 584 € ↘	10 665 €		33 019 € ↘	42 755 € ↘
Part exceptionnelle	0	0	0		0	0
Avantage en nature (voiture de fonction)	7 530 €	6 093 €	6 438 €		7 195 €	5 088 €
Total rémunération au titre de 2020	1 798 060 € ↘	911 678 € ↘	1 030 371 €		607 547 € ↘	649 800 € ↘
<i>Total rémunération au titre de 2019</i>	<i>1 838 320 €</i>	<i>932 192 €</i>	<i>N/A</i>		<i>617 181 €</i>	<i>664 209 €</i>

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE 2020



N. De Tavernost



T. Valentin



R. Ravanans



J. Lefébure



D. Larramendy

Actions de performance	-	-	-	-	-
Valeur des Aga attribuées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €



Le groupe ayant mobilisé ses collaborateurs et ses actionnaires pour faire face à la crise du Covid-19, le Directoire n'a pas considéré équitable de procéder à des attributions d'actions de performance au titre de l'année 2020.

4. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES



N. De Tavernost



T. Valentin



R. Ravanans



J. Lefébure



D. Larramendy

	N. De Tavernost	T. Valentin	R. Ravanans	J. Lefébure	D. Larramendy
Engagement de non concurrence					
Durée	-	-	12 mois	3 mois	12 mois
Rémunération forfaitaire	-	-	50% de la rémunération	50% de la rémunération fixe	50% de la rémunération
Indemnités de départ					
Cas de versement	tous les cas de départ	Non-consécutif à une démission ou à un échec			
Montant	Plafonné à 24 mois de rémunération (yc. indemnités légales et conventionnelles)	Plafonné à 24 mois de rémunération (yc. indemnités légales et conventionnelles)			
Condition de performance	Atteinte d'un niveau d'EBITA sur les 48 derniers mois	Atteinte d'un niveau d'EBITA sur les 48 derniers mois			
Retraite complémentaire					
Régime	Cotisations définies	Cotisations définies			
Caractéristiques	Constitution d'un compte individuel d'épargne retraite destiné à financer le versement d'une rente viagère	Constitution d'un compte individuel d'épargne retraite destiné à financer le versement d'une rente viagère			

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2021



N. De Tavernost

Part fixe	Inchangée depuis 2016
Part variable	Critères : Ebita pour 63%, audience pour 27%, et objectif RSE pour 10% plafond : 100% de la rémunération fixe
Avantage en nature	Voiture de fonction
Rémunération exceptionnelle	Doit pouvoir être justifiée par un événement très particulier
Actions de performance	Condition de performance exclusivement pluriannuelle et mesurée avec deux critères au minimum
Engagement de non concurrence	
Durée	-
Rémunération forfaitaire	-
Indemnités de rupture	
Cas de versement	Tous les cas de départ
Montant	Plafonné à 24 mois de rémunération (yc. Indemnités légales et conventionnelles)
Condition de performance	Atteinte d'un niveau d'Ebita sur les 48 derniers mois
Retraite complémentaire	
Régime	Cotisations définies
Caractéristiques	Constitution d'un compte individuel d'épargne retraite destiné à financer le versement d'une rente viagère

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2021



T.Valentin



R.Ravanis



J.Lefebvre



D.Larramendy

Part fixe au titre du mandat	Aucune rémunération fixe au titre du mandat social			
Part variable au titre du mandat	Max 33% de la rémunération fixe Critères : - audience - objectif RSE	Max 7% de la rémunération fixe Critères : - audience - objectif RSE	Max 13% de la rémunération fixe Critères : - audience - objectif RSE	Max 14% de la rémunération fixe Critère : - Ebita - objectif RSE
Rémunération exceptionnelle au titre du mandat	Aucune rémunération exceptionnelle au titre du mandat social			
Actions gratuites au titre du mandat	Pas d'actions de performance au titre du mandat social			

SAY ON PAY CONSEIL DE SURVEILLANCE



**RÉMUNÉRATION
2020**
D'ELMAR HEGGEN,
PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE
SURVEILLANCE
36 963 €



**POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE – ENVELOPPE DE
RÉMUNÉRATION INCHANGÉE DEPUIS 2012**

**LE MONTANT GLOBAL DE LA RÉMUNÉRATION DES
MEMBRES DU CONSEIL EST FIXÉ À 236 000€ DEPUIS LE 3
MAI 2012 (AUTORISATION DONNÉE PAR L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE).**

RÈGLE DE RÉPARTITION SELON :

- LA QUALITÉ DU MEMBRE (PRÉSIDENT, MEMBRE DE COMITÉ, ...)
- L'ASSIDUITÉ



RÉPONSE AUX QUESTIONS ACTIONNAIRES



GROUPE



QUESTION N°1

« Le dividende proposé cette année prend en compte l'absence de dividende l'an dernier. A des fins de lisibilité, le Conseil peut-il décomposer le montant du dividende proposé (1,50 €) entre le rattrapage 2019 et le montant relatif à 2020 qui servira de base de comparaison pour le dividende qui sera versé l'an prochain ? »



QUESTION N°2

« Il est évoqué une possible cession de la participation de l'actionnaire principal de notre Société. Si cette cession venait à se concrétiser, le Président du Directoire, dont le bilan positif est unanimement reconnu, souhaite-t-il rester à ce poste ? Si oui, à quelles conditions (en termes de liberté d'action) ? »



QUESTION N°3

« Après deux années sans avoir rencontré physiquement ses actionnaires individuels, le groupe M6 pourrait-il organiser au second semestre, si la situation sanitaire le permet, une réunion d'information à leur attention ? »



PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS



GROUPE



PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 1

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2020

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI



COMMENTAIRES

RÉSULTAT NET MÉTROPOLE TÉLÉVISION S.A. :
BÉNÉFICE DE 91 750 216,89 €

CAPITAUX PROPRES MÉTROPOLE TÉLÉVISION
S.A. :
669,6 M€

DÉPENSES ET CHARGES VISÉES PAR L'ARTICLE
39-4 DU CGI :
46 287,93 €

CHARGE D'IMPÔT CORRESPONDANTE :
14 822,78 €

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 2

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS 2020

—
Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020



COMMENTAIRES

—
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

1 273,6 M€

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

1 060,3 M€

TOTAL BILAN

1 861,5 M€

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AU GROUPE

276 710 121,94 €

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 3

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
ET FIXATION DU DIVIDENDE

RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE MÉTROPOLE TV SA
AU 31 DÉCEMBRE 2020 EN M€



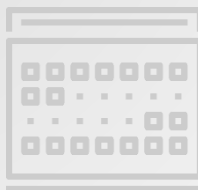
DIVIDENDE PROPOSÉ



DIVIDENDE PAR ACTION

1,50€

CALENDRIER



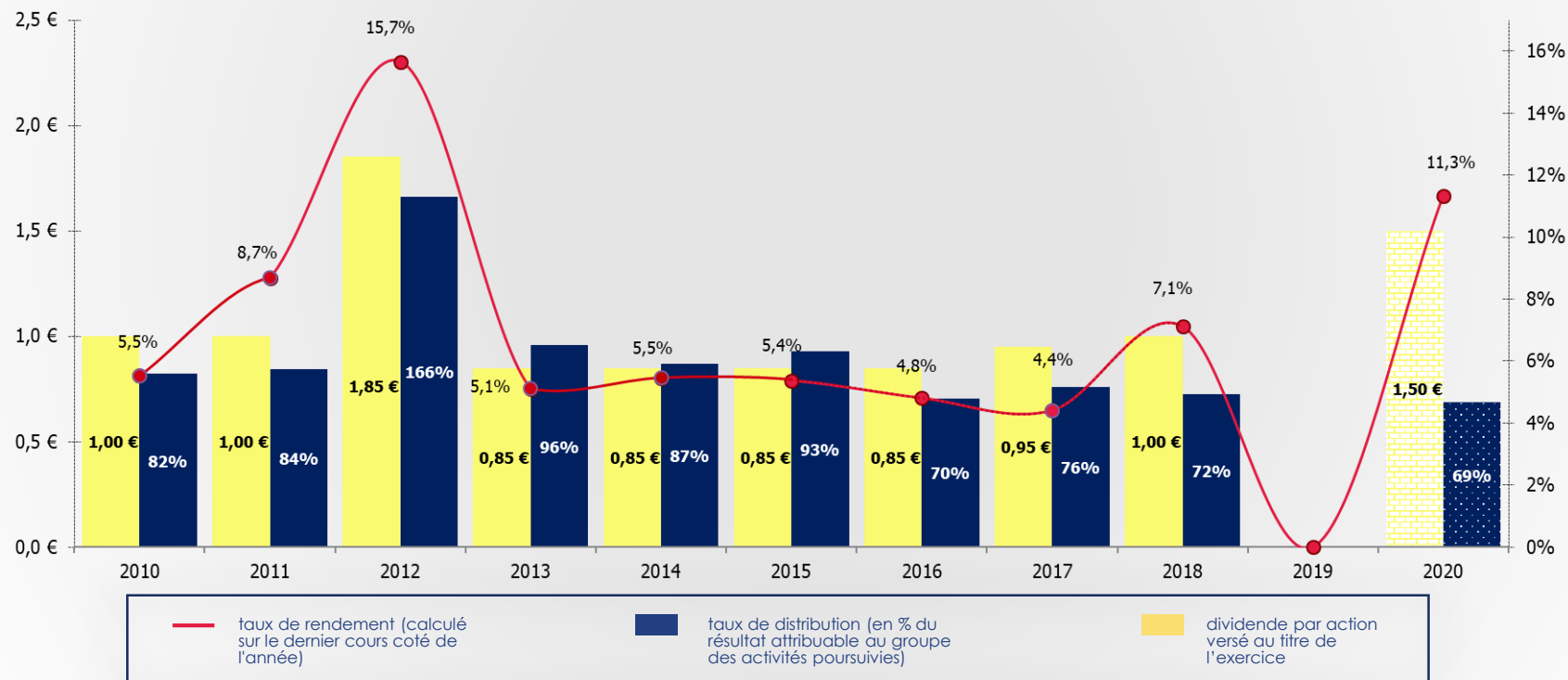
DÉTACHEMENT DU COUPON
MARDI 4 MAI 2021

VERSEMENT DU DIVIDENDE
JEUDI 6 MAI 2021

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RÉSOLUTION 3

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET FIXATION DU DIVIDENDE



6. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 4

APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention de rachat d'actions M6 auprès d'Immobilière Bayard d'Antin (via RTL Group) dans le cadre du programme de rachat d'actions de l'article L.225-209 du code de commerce, signée en date du 15 janvier 2021 :

- Le respect du plafond légal de détention du capital M6 à 49% impose à RTL Group de céder à M6 des actions lorsque la société met en œuvre son programme de rachat
- Engagement de RTL Group de céder des blocs d'actions hors marché
 - À hauteur de 49/51^{ème} des quantités achetées préalablement acquises par M6 dans le marché
 - Au prix moyen pondéré des rachats effectués dans le marché
- Durée de validité : jusqu'à la présente Assemblée

Convention cadre de trésorerie entre M6 et Immobilière Bayard d'Antin (RTL Group), déjà autorisée au cours d'exercices antérieurs renouvelée le 15 décembre 2020 :

- Placements d'excédents de trésorerie de M6 auprès de Bayard d'Antin sans dépasser 20% des liquidités bancaires de M6
- Emprunts d'un montant maximum de 50 M€ auprès de Bayard d'Antin sans dépasser 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires
- Rémunération conforme aux conditions de marché

Cession de 50% du capital de Bedrock à RTL Group, dans le cadre de la convention signée en date du 10 avril 2020

- Cession par Métropole Télévision des actions qu'elle détenait dans la société Bedrock, représentant 35% du capital de celle-ci, pour un prix de cession de 12,6 M€
- Le prix de cession a été déterminé sur la base d'une valorisation réalisée par un expert indépendant

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 5 SAY ON PAY GLOBAL

—
**Approbation des informations
visées au I de l'article L.22-10-9 du
Code de commerce**



COMMENTAIRES

—
Cette résolution soumet au vote des actionnaires les informations sur la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise (say on pay ex post global), présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 6

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Nicolas de Tavernost



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 7

SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du code du commerce

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 8

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Thomas Valentin, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 9

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Jérôme Lefébure, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 10

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur David Larramendy, au titre de son mandat de membre du Directoire



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 11

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Régis Ravanais, au titre de son mandat de membre du Directoire à partir du 28 juillet 2020



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 12

SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire au titre de leur mandat



COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du code du commerce

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 13

SAY ON PAY EX-POST

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Elmar Heggen, Président du Conseil de Surveillance



COMMENTAIRES

En application de l'article L.22-10-34 alinéa II du code de commerce

Détails de la rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 14

SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance



COMMENTAIRES

En application de l'article L. 22-10-26 du code du commerce

Détails de la politique de rémunération présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2020

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



RÉSOLUTION 15 RACHAT D'ACTIONS

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du code du commerce



CONDITIONS

Il est proposé de reconduire la limite de rachat par la société de ses propres actions à 10% du capital. Cette autorisation doit être renouvelée chaque année.

Ces interventions sont encadrées de la façon suivante :

- Prix maximum d'achat : **25 €**
- Rachat limité à **10 %** du capital
- Montant maximal autorisé : **316 035 620 €**
- Autorisation valable pour une période de **18 mois**



OBJECTIFS

- Animation de marché et liquidité du titre par un contrat de liquidité
- Conservation et remise à l'échange ou au paiement lors d'une éventuelle opération de croissance externe
- Couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions
- Annulation d'actions



PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE
EXTRAORDINAIRE



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 16

ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ
DE SES PROPRES ACTIONS

**Autorisation à donner au Directoire
en vue d'annuler les actions
rachetées par la société dans le
cadre du dispositif de l'article L.22-
10-62 du code de commerce**



CONDITIONS

Annulation limitée à **10%** des actions propres
détenues suite à des rachats réalisés dans le cadre
du programme de rachat prévu dans la résolution
15, eux-mêmes limités à 10%.

Autorisation valable pour une période de **24 mois**.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



RÉSOLUTION 17

POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



COMMENTAIRES

Permettre l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée



RÉSULTAT DES VOTES



GROUPE

7. RÉSULTAT DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2021

Quorum atteint : 84,36%

Résolution	Voix exprimées				Voix non exprimées						Participants		% du Capital Exprimés	Exclus			Etat Adoption
	Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Nul	%	Blanc	%	Titres	Voix		Titres	Voix	% Titres	
Résolution N°1 (AGO)	105 349 666	99,68%	333 503	0,32%	843 137	0,79%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°2 (AGO)	105 349 666	99,68%	333 503	0,32%	843 137	0,79%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°3 (AGO)	105 788 206	99,93%	70 314	0,07%	667 786	0,63%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°4 (AGO)	44 615 550	99,49%	230 295	0,51%	672 300	1,48%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	45 518 145	84,27%	0	61 008 161	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°5 (AGO)	102 786 293	97,13%	3 039 079	2,87%	700 934	0,66%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°6 (AGO)	104 819 916	99,08%	972 999	0,92%	733 391	0,69%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°7 (AGO)	83 130 614	79,04%	22 045 810	20,96%	1 349 882	1,27%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°8 (AGO)	88 621 928	83,73%	17 223 346	16,27%	681 032	0,64%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°9 (AGO)	88 364 824	83,49%	17 480 440	16,52%	681 042	0,64%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°10 (AGO)	84 588 032	80,43%	20 588 232	19,58%	1 350 042	1,27%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée

7. RÉSULTAT DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2021

Quorum atteint : 84,36%

Résolution	Voix exprimées				Voix non exprimées						Participants		% du Capital Exprimés	Exclus			Etat Adoption
	Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Nul	%	Blanc	%	Titres	Voix		Titres	Voix	% Titres	
Résolution N°11 (AGO)	88 757 942	83,88%	17 060 955	16,12%	707 409	0,66%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°12 (AGO)	85 580 685	81,37%	19 595 329	18,63%	1 350 292	1,27%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°13 (AGO)	105 785 543	99,94%	59 833	0,06%	680 930	0,64%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°14 (AGO)	105 786 063	99,94%	59 303	0,06%	680 940	0,64%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°15 (AGO)	105 662 378	99,88%	126 854	0,12%	737 074	0,69%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°16 (AGE)	105 804 627	99,98%	24 761	0,02%	696 918	0,65%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée
Résolution N°17 (AGE)	105 852 235	100,00%	3 523	0,00%	670 548	0,63%	0	0,00%	0	0,00%	106 526 306	106 526 306	84,27%	0	0	0,00%	Résolution Adoptée

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT, PARTICULIÈREMENT CELLES CONCERNANT LES PRÉVISIONS DES PERFORMANCES À VENIR DU GROUPE M6, SONT DES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES ET PEUVENT ÊTRE SUJETTES À CERTAINS RISQUES ET INCERTITUDES.

TOUTE RÉFÉRENCE À DES PERFORMANCES PASSÉES DU GROUPE M6 NE DOIT PAS ÊTRE PRISE COMME UN INDICATEUR DE PERFORMANCES FUTURES.

LE CONTENU DE CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT COMMERCIAL OU UNE SOLlicitATION À L'ACHAT OU À LA VENTE D' ACTIONS DU GROUPE M6.

LES INVESTISSEURS ET LES DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES PEUVENT OBTENIR GRATUITEMENT COPIE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE GROUPE M6 AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (WWW.AMF-FRANCE.ORG) OU DIRECTEMENT AUPRÈS DE M6.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

20 AVRIL 2021

